REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-=-=-=-
PRESIDENCE DU CONSEIL
-=-=-

//)ECRET N°64- 277/PC/MFAEP/DD.

portant révision du décret n°62-461/PR/MFT. du 29 Octobre 1962 modifiant les taux des droits d'entrée sur les cigarettes d'origine extérieure à la Zone Franc et des pays de la C.E.E. -

-=-=-=-

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT

SUR le rapport du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement;

VU la Loi n°64-3 du 24 Avril 1964 notamment son article 68 ;

VU le Décret du 1er Juin 1932 règlementant le fonctionnement du service des Douanes et les textes modificatifs subséquents;

VU la décision n°3/UD/64 portant suppression des droits de Douane sur les produits d'origine C.E.E., rendue exécutoire par décret n°205/PC/MFAEP/DD. du 1er Octobre 1964;

Après avis de la Cour Suprême;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :
-=-=-=-=-=-=-

Article 1er.- Le tableau annexé au Décret n°62-461/PR/MFT. du 29 Octobre 1962 portant modification des taux du droit fiscal d'entrée et de taxe forfaitaire représentative de la taxe sur les transactions, est modifié en ce qui concerne le produit désigné ci-après et complète comme suit :

Désignation	N° du	Sous position	Droit Fiscal	Droit de Douane	Statistique	Taxe forfaitaire	OBSERVATIONS
A supprimer cigarettes étrangères	24-02	A 4	0 %	-	-	0 %	
A compléter par cigarettes d'origine CEE y compris la France	-	-	730 F/N	0 %	1 %	20 %	
2°/ Origine (autres que UDEAO)	-	-	45 %	5 %(1)	1 %	20 %	(1) taux provisoirement ramené à 5 %

ARTICLE 2 - Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à Cotonou, le 2 Décembre 1964

par le Président du Conseil
Chef du Gouvernement,

Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan

F. APLOGAN

Ampliations :

PR	4
PC	6
Ministères	8
MFAEP	8
Douanes	10
DGF	2
Dir.Af.Ec.	4
Chamb.Commer.	2
AND	4
SGG	4
JORD	1